

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

D A T E : Mardi, le 3 septembre 2019
H E U R E : 19 h 30
L I E U : Hôtel de Ville de Dunham

ÉTAIENT PRÉSENTS : M Pierre Janecek, maire
MM. François Tremblay
Gaston Chamberland
Léo Simoneau
Jules Brunelle-Marineau
Guillaume Brais, conseillers
ainsi que le greffier, Monsieur Pierre Loisel

ADMINISTRATION

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

197-19 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté.

Adopté.

ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX

198-19 Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée du mois d'août 2019 soit accepté tel que rédigé.

Adopté.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question posée.

Monsieur le maire fait un retour sur les questions du public de la dernière assemblée.

COMPTES PAYABLES

199-19 Proposé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu que la liste des comptes payables au 3 septembre 2019, représentant des déboursés de 176 826,99 \$, soit acceptée et qu'il soit procédé au paiement desdits comptes, par les chèques #35999 à #36089 inclusivement.

Également résolu que soit acceptée la facture #205046 de Soudure Brault Inc., au montant de 16 344,28 \$, taxes incluses, pour des accessoires (contrôleur, console, valves d'équipements à neige) préinstallés en prévision des équipements de déneigement et sablage sur le camion Western Star. Cette facture sera payée par le fonds de roulement et remboursée à celui-ci sur une période de 3 ans.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de ces dépenses pour un montant total de 137 476,44 \$, le solde des dépenses de 39 350,55 \$ ayant fait l'objet d'un certificat antérieur.

SUIVI DES DOSSIERS

Le directeur général donne un compte-rendu sur l'état des dossiers en cours.

ORGANISMES PARAMUNICIPAUX

Les membres du conseil responsables donnent les principaux dossiers en cours à la MRC, au CLD et à la REGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIERES RESIDUELLES DE BROME-MISSISQUOI.

ADMINISTRATION - FINANCES

VENTE DE TERRAINS SECTEUR FUTUR POSTE SQ

200-19

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et résolu que soit autorisée la vente des terrains de la municipalité derrière le futur poste de la SQ (lots 5 760 041, 5 760 042, 5 760 043, 5 760 044, 5 760 045, 5 760 046 et une partie du lot 5 760 036 (au nord de la rue de la Sûreté), sans infrastructure d'aqueduc/égout ni d'aménagement de rue, au Groupe DMD Inc., selon les modalités suivantes :

Le tout selon l'entente verbale intervenue le 23 août 2019 entre les parties, après un affichage public de l'offre de vente des terrains visés pendant plusieurs mois. Cette entente sera consignée par écrit avant la signature de l'acte de vente notarié.

Prix de vente 240 000 \$ (plus les taxes applicables), payable comme suit :

10 % à la signature (24 000 \$ plus taxes). La balance (216 000 \$ plus taxes) payable en deux versements de 108 000 \$ plus taxes. Le premier, en janvier 2020 et le deuxième, en janvier 2021. Le tout sans intérêts. Le transfert de propriété sera effectif à la signature et les nouveaux propriétaires seront responsables des taxes municipales et des droits sur les mutations immobilières à cette date. Tous les frais inhérents à la transaction seront à la charge de l'acquéreur.

Que le maire Pierre Janecek ou le maire suppléant et le greffier Pierre Loïselle ou le greffier-adjoint soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, tous les documents nécessaires, notamment l'acte notarié.

Monsieur le conseiller Léo Simoneau enregistre son vote contre la proposition.

Adopté.

REPLACEMENT SYSTÈME DE CLIMATISATION/CHAUFFAGE HÔTEL DE VILLE

201-19

Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu qu'un montant de 7 900 \$ plus taxes soit autorisé pour le remplacement de l'unité de climatisation/chauffage de l'hôtel de ville selon l'offre de Climatisation Roger Demers Inc.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 19000 522.

VOIRIE - TRAVAUX PUBLICS

RÉSERVE D'ABRASIFS SAISON 2019-2020

Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

202-19

et unanimement résolu que soit autorisé l'achat, auprès de différents fournisseurs, d'une quantité approximative de 4 500 tonnes d'abrasifs (3 000 tonnes de pierre abrasive et 1 500 tonnes de sable) pour la réserve d'hiver 2019-2020 et qu'une dépense approximative de 50 000 \$, plus les frais de transport, soit autorisée à cette fin.

Qu'un montant approximatif de 26 784 \$, plus taxes (prix pour 4 500 tonnes au taux de 16 litres/tonne), soit autorisé pour le pré-trempage, avec un déglaçant liquide à base de chlorure de magnésium, de la réserve d'abrasifs d'hiver incluant le produit, transport, convoyeur à courroie et équipements de contrôle électronique.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense aux postes budgétaires # 02 33000 622 et 02 33000 635.

SOUSSIONS TRAVAUX DE TRAITEMENT DE SURFACE DIVERS CHEMINS ET RUES

Suite à notre appel d'offres public pour des travaux de traitement de surface sur divers chemins et rues de la municipalité, les deux (2) soumissions suivantes ont été reçues et ouvertes publiquement le 23 août 2019 à 10 h, soit :

- LES ENTREPRISES BOURGET INC..... 165 508,11 \$ (taxes incluses) ;
- SINTRA INC. 166 075,51 \$ (taxes incluses).

Après étude, il est :

203-19

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que la soumission présentée par LES ENTREPRISES BOURGET INC. soit acceptée.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 03 10320 710.

SOUSSIONS CONTRAT DE DÉNEIGEMENT SECTEUR 2

Suite à notre appel d'offres public pour le déneigement avec option d'épandage d'abrasifs du secteur est de la municipalité, une seule soumission a été reçue et ouverte publiquement le 23 août 2019 à 10 h 30, soit :

- 9347-2686 QUEBEC INC. (DENIS CUSSON)
 - déneigement 2019-2020..... 74 834,93 \$
 - déneigement 2020-2021..... 74 834,93 \$
 - déneigement 2021-2022..... 74 834,93 \$

 - option épandage d'abrasifs 2019-2020..... 149 170,96 \$
 - option épandage d'abrasifs 2020-2021..... 149 170,96 \$
 - option épandage d'abrasifs 2021-2022..... 149 170,96 \$

Comme la seule soumission représente une augmentation de l'ordre de 50% sur le prix payé l'année dernière,

IL EST :

204-19

Proposé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

et unanimement résolu que cette soumission soit **rejetée** et que la municipalité étudie d'autres options.

Adopté.

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET PPA-ES

Proposé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais,
appuyé par Monsieur le conseiller François Tremblay

205-19

et unanimement résolu que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins, pour un montant subventionné de 40 000 \$, et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du MINISTÈRE DES TRANSPORTS.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité.

Adopté.

URBANISME

DEMANDE DE DEROGATION MINEURE DM-19-10 ET DM19-11 - 3511, RUE DES ACACIAS - JEAN-PAUL QUERRY ET YAMEI ZHAO

206-19

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que, suite à un avis du COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME, ne soient pas autorisées, telles que présentées, les demandes de dérogation mineure DM 19-10 et DM 19-11 de Jean-Paul Querry et Yamei Zhao ;

Que la dérogation demandée pour un garage d'une superficie maximale de 93,57 mètres carrés ne soit pas autorisée, mais qu'une dérogation soit accordée pour un garage d'une superficie de 80 mètres carrés, en dérogation avec l'article 69 du règlement de zonage 243-03 qui prévoit une superficie maximale de 70 mètres carrés ;

Que la dérogation demandée pour un bâtiment accessoire résidentiel d'une superficie de 43 mètres carrés, ne soit pas autorisée, mais qu'une dérogation soit accordée pour un bâtiment accessoire d'une superficie de 35,67 mètres carrés (16' X 24') en dérogation avec l'article 74 du règlement de zonage 243-03 qui prévoit une superficie maximale de 24 mètres carrés.

Adopté.

DEMANDE DE DEROGATION MINEURE DM-19-12 - 170, RUE JETTE - CLAUDINE NICOLAS

207-19

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que, suite à un avis favorable du COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME, soit autorisée la demande de dérogation mineure DM 19-12 de Claudine Nicolas visant à régulariser l'implantation d'un balcon couvert localisé à 1,04 mètre de la ligne latérale de la propriété en dérogation avec l'article 40 du règlement de zonage 243-03 qui prévoit que les balcons doivent être implantés à une distance minimale de 2 mètres.

Adopté.

DEMANDE DE PIIA-19-07 - 3774, RUE PRINCIPALE - MIKE CAROZZA

208-19

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que, suite à une recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), les travaux suivants, assujettis au PIIA, soient autorisés sur la propriété du 3774, rue Principale :

- construction d'une extension de 5 pieds par 2 pieds pour joindre les deux portes d'entrée sur le côté de la résidence. La structure sera en bois, le revêtement de toit en acier et le revêtement extérieur de vinyle blanc.

Adopté.

DEMANDE DE PIIA-19-08 - 143, RUE BRUCE - REBECCA ROWLEY ET GABRIEL BOUCHER

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

209-19

et unanimement résolu que, suite à une recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), les travaux suivants, assujettis au PIIA, soient autorisés sur la propriété du 143, rue Bruce :

- retrait d'une fenêtre inutile visible de la rue Bruce sur la résidence ;
- construction d'un petit abri à bois de chauffage dans la cour arrière.

Adopté.

DEMANDE DE PIIA-19-09 – 3665 RUE PRINCIPALE – JACQUES LANDESQUE ET HUGOLIN CHEVRETTE-LANDESQUE

210-19

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau

et unanimement résolu que, suite à une recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), les travaux suivants, assujettis au PIIA, soient autorisés sur la propriété du 3665, rue Principale :

- agrandissement de la véranda derrière la maison (50 cm X 4 m) ;
- modification d'une porte et fenêtres ;
- revêtement extérieur en déclin de bois de couleur vert ;
- la toiture sera en tôle peinte noire, comme celui existant.

Adopté.

ENVIRONNEMENT/HYGIÈNE DU MILIEU

TRAVAUX DU RAPPEL CONTROLE EROSION BASSIN VERSANT LAC DAVIGNON

211-19

Proposé par Monsieur le conseiller François Tremblay,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu qu'un montant approximatif de 40 000 \$ soit autorisé pour les travaux prioritaires de contrôle de l'érosion dans les fossés des chemins Childerhouse, Beattie, Favreau, Scottsmore et McCutcheon (seuils, trappes à sédiment, enrochement), selon les recommandations du RAPPEL pour la préservation du lac Davignon. Ces travaux sont subventionnés à 50% par un programme de subvention accordé à la MRC Brome-Missisquoi.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 02 47000 990.

SPORTS ET LOISIRS

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

CULTURE/PROMOTION TOURISTIQUE

RENOUVELLEMENT CONVENTION EXPLOITATION CRSBPM

212-19

Proposé par Monsieur le conseiller Jules Brunelle-Marineau,
appuyé par Monsieur le conseiller Léo Simoneau

et unanimement résolu que Monsieur Pierre Janecek, maire et Pierre Loiselle, directeur général et greffier, soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, le renouvellement de la convention pour l'exploitation d'un système informatisé modulé pour la bibliothèque affiliée Simb@ pour une période de trois ans se terminant le 31 décembre 2022.

Adopté.

SÉCURITÉ PUBLIQUE/COMMUNICATIONS

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

SUBVENTIONS/APPUI/PARTICIPATIONS

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

VARIA

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

QUESTIONS DU PUBLIC

Les personnes suivantes ont posé des questions au conseil :

- M. Louis Laperrière
 - clause pour construction des terrains vendus ;
 - restriction sur le dépôt des bacs à la rue ;
 - distance prescrite entre les bacs pour la collecte ;
 - remerciements à L'APELS, la Ville et les citoyens pour leurs efforts pour la qualité de l'eau au lac Selby.

- M. Gilles Nadeau
 - dépôt des bacs en bordure de rue ;
 - suites au rapport de caractérisation du ruisseau Bérard par l'OBV de la baie Missisquoi.

- M. François Charbonneau
 - dépôt des bacs en bordure de rue ;
 - enclos à bac ;
 - avancement de la fibre optique ;
 - lac Selby choisi pour un projet pilote sur les changements climatiques.

- Mme France Rocheleau
 - entreposage en façade de la rue Principale.

- M. André Pinsonneault
 - trous intersection Baillon et Bagot ;
 - enseigne limite de vitesse, cul-de-sac et rue Baillon.

- M. Karo Papazian
 - demande de soumission ;
 - bulletin *Quoi faire*.

- Mme Thérèse Gagné
 - facture enseignes pour no civique.

- M. Jacques Beaulieu
 - absence du conseiller Léo Simoneau au comité plénier ;
 - projet centre civique ;
 - prix de vente terrain poste de la SQ.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

213-19

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Guillaume Brais

et unanimement résolu que l'assemblée soit close.

Adopté.

Pierre Janecek, maire

Pierre Loiseau, greffier

Nicole Gingras, trésorier